

COMMUNIQUÉ

22-10-2026

Toussaint 2026 : hommages et accueil des familles dans les cimetières bisontins

À l'occasion de la Toussaint, la Ville de Besançon accompagne les familles qui se rendent dans les [cimetières bisontins](#) et poursuit ses actions pour entretenir et aménager ces lieux de recueillement.

Le dispositif TAPAJ mobilisé les 29 et 30 octobre

Des jeunes du projet TAPAJ seront présents dans les cimetières les jeudi 29 et vendredi 30 octobre. Ils aideront les usagers à porter les charges lourdes ou encombrantes, les informeront et les orienteront selon leurs besoins.

Mis en œuvre à Besançon par l'ADDSEA – SOLEA, le dispositif TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) permet à des jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'accéder à une activité professionnelle rémunérée à la journée, sans qualification ni expérience particulière requise.

En octobre, les jeunes du dispositif sont intervenus dans les cimetières bisontins pour entretenir les concessions des donateurs du CCAS.

Des temps de recueillement le 1^{er} novembre

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

Dimanche 1^{er} novembre, des hommages seront rendus dans les cimetières bisontins, notamment devant les sépultures de Robert SCHWINT et Jean MINJOZ, ainsi que devant les monuments aux morts :

- 8h45 – Cimetière de Saint-Ferjeux : monument aux morts
- 9h15 – Cimetière Saint-Claude : monument aux morts et Poilu
- 9h45 – Cimetière des Chaprais : hommage à Robert SCHWINT
- 10h30 – Cimetière du Champ-Brulley : hommage à Jean MINJOZ

Le jour de la Toussaint, des agents de la Ville de Besançon assureront des permanences au sein des cimetières Saint-Claude, Saint-Ferjeux et les Chaprais. Ils pourront renseigner et orienter les visiteurs.

Une gestion des cimetières attentive au recueillement et à l'environnement

Le fleurissement des monuments et des secteurs publics fait l'objet d'une attention particulière à l'occasion de la Toussaint.

La Ville de Besançon consacre près de 10 000 heures d'entretien par an à ses cinq cimetières : Saint-Claude, Saint-Ferjeux, Velotte, Champ-Brulley et les Chaprais, qui comptent au total 26 500 emplacements en 2026.

Les pratiques d'entretien visent notamment à végétaliser certaines allées et à favoriser la présence d'insectes pollinisateurs. Lorsque cela est possible, les jardiniers utilisent du matériel électrique afin de limiter les nuisances sonores et les émissions liées à leurs interventions.

Des zones de tri permettent aux usagers de séparer les plastiques des végétaux et du terreau. Les déchets verts sont transformés en compost, réutilisé dans les espaces verts municipaux.

Les pratiques d'entretien des cimetières doivent également tenir compte des restrictions d'usage de l'eau en vigueur. L'arrêté préfectoral maintenant le département du Doubs en situation de crise sécheresse a été prolongé jusqu'au 2 décembre 2026. Ces restrictions concernent notamment l'arrosage des végétaux, y compris les fleurs et les plantations en pots.

Des aménagements et des mesures de prévention

L'extension du cimetière Saint-Claude doit être livrée d'ici la fin de l'année 2026. Elle permettra de créer des emplacements supplémentaires pour le carré confessionnel musulman ainsi que le premier carré écologique de Besançon.

Par ailleurs, un plan d'action contre le moustique tigre est déployé depuis 2026 dans l'ensemble des cimetières, en lien avec la direction Santé publique. Des panneaux de sensibilisation et des bacs de sable sont mis à disposition pour limiter l'eau stagnante dans les soucoupes et autres contenants.

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

Contacts

Emmanuelle HUOT CUSENIER - Adjointe au Maire, déléguée aux ressources humaines, aux services à la population et à l'égalité femme/homme

Eric BOUSSARD - Chef de service Etat civil, direction de la Relation avec les usagers

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr